



BROCANTE PÊCHE

organisée par la Maison des Pêcheurs
Dimanche 2 juin 2019

Petite restauration prévue sur place

Attestation – Inscription – Personne Physique

Nom : Prénom :

Né(e) le : à Département : Ville :

Adresse :

Code Postal : Commune :

N° immatriculation de mon véhicule :

Téléphone :

Adresse mail :

Titulaire de la pièce d'identité N° :

Délivrée le : par

Je joins le règlement à la demande d'inscription par chèque (uniquement) à l'ordre de l'UFAPPMA.

Prix unitaire d'un emplacement de 2,50 m = 5 € **Prix à payer : 5 € x = €**

Les exposants sont autorisés à proposer à la vente du matériel de pêche, des vêtements de pêche ou des objets en lien avec la pêche, avec la navigation ou l'électronique embarquée.

Déclare sur l'honneur :

- Ne pas être commerçant (e)
- Ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L. 310-2 du Code du Commerce)
- La non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code Pénal).

Je soussigné, déclare avoir pris connaissance et accepter le règlement intérieur, en annexe, de la brocante pêche du 2 juin 2019.

Date et Signature :

Demande d'inscription à envoyer par courrier à :

UFAPPMA – Maison des Pêcheurs

5 Chemin des Milleperhtuis

Station Nautique

51290 GIFFAUMONT-CHAMPAUBERT

Pour toutes informations : 03 26 72 63 43 ou pecheauder@wanadoo.fr

DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS : 26 MAI 2019